

Communiqué de presse

Le 23 juin 2020

JOURNEE OLYMPIQUE 2020 1924 – 2024

Retour sur 100 ans d'histoire olympique au Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes

A l'occasion de la Journée olympique le 23 juin 2020, le Département des Hauts-de-Seine met en lumière l'histoire du Stade Départemental Yves-du-Manoir à Colombes. 100 ans après avoir été le principal site des Jeux de 1924, le Stade départemental Yves-du-Manoir sera en effet le site olympique de compétition et d'entraînement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour les épreuves de hockey sur gazon.

Les Jeux olympiques de 1924

Pariant sur les vertus d'une grande capitale, le Comité d'organisation des Jeux de Paris opte pour le choix de bâtir le stade olympique à proximité de Paris, en lieu et place de l'ancien hippodrome de Colombes. Le stade est doté de 45 000 places, dont 20 000 assises.

Pour la première fois, les athlètes sont logés dans un village olympique, ensemble de cabanes en bois. Le 5 juillet 1924, la cérémonie d'ouverture des Jeux de Paris s'y déroule devant environ 40 000 spectateurs. Gaston Doumergue, nouveau Président de la République française, y proclame officiellement l'ouverture des Jeux en présence des membres du Comité International Olympique, en particulier de son Président, le baron Pierre de Coubertin.

3 088 athlètes, représentant 44 nations, participent aux 126 épreuves dans 17 sports de ces 8^e olympiades de l'ère moderne.

Ces Jeux sont l'occasion de démocratiser de nombreuses pratiques sportives. Par la suite, le football, le rugby et l'athlétisme pérennisent la gloire du Stade au cours du XX^e siècle. Près de 250 rencontres internationales ont ponctué la carrière du stade après les Jeux Olympiques : la finale de la Coupe du Monde de football et les Championnats d'Europe d'athlétisme en 1938, de nombreuses rencontres des équipes de France de rugby et de football, une quarantaine de finales de la Coupe de France de Football et du championnat de France de rugby à XV, mais également le Championnat du Monde de boxe Bouttier-Monzon en 1972 devant 40 000 spectateurs.

En outre, ce ne sont pas seulement des millions de spectateurs qui se pressent à Colombes depuis 1924, mais également des centaines de milliers de sportifs amateurs qui évoluent sur ce site. Ils sont aujourd'hui 7 000 chaque semaine, jeunes ou moins jeunes, scolaires ou membres d'associations sportives à venir y pratiquer leur sport.

Le Département des Hauts-de-Seine rachète le stade au Racing Club de France en décembre 2002.

Le Département des Hauts-de-Seine modernise les infrastructures du Stade départemental Yves-du-Manoir en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Afin d'accompagner la dynamique olympique, le Département des Hauts-de-Seine engage un nouveau projet de modernisation et d'aménagement du Stade départemental Yves-du-Manoir. Les travaux commenceront début 2022 pour un coût global estimé à 67 M€ toutes dépenses confondues, dont une contribution de 12 M€ versée par la SOLIDEO au Département. Cette contribution est financée par le Département des Hauts-de-Seine lui-même à hauteur de 3 M€, l'Etat à hauteur de 4 M€ et la Région pour 5 M€.



Sous maîtrise d'ouvrage du Département des Hauts-de-Seine, les travaux « Héritage » qui seront menés portent sur toutes les structures pérennes construites pour accueillir les épreuves de hockey sur gazon pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et qui seront conservées à la fin de ceux-ci. Ils permettront également l'implantation de la Fédération Française de Hockey dans des nouveaux bâtiments et des aménagements proposant une offre sportive complète aux autres usagers, notamment associatifs,

scolaires et universitaires, pour la pratique du football et du rugby, une fois les Jeux passés. Ainsi, le Stade départemental Yves-du-Manoir reprendra sa place d'équipement sportif de référence et profitera aux Alto-séquanais au-delà de 2024.

La Fédération Française de Hockey s'implantera de manière pérenne au Stade départemental. Le site accueillera le Centre National d'Entraînement de la Fédération avec deux terrains synthétiques de hockey (compétition et entraînement), une tribune pérenne de 1 000 places et des locaux pour accueillir la Fédération, la Ligue Ile-de-France et le Comité départemental de Hockey, mais également, à terme, un club résident des Hauts-de-Seine, le Racing Club de France Hockey 92 Colombes. En parallèle, quatre terrains de football et trois terrains de rugby, tous éclairés et en synthétique, ainsi qu'un nouvel anneau d'athlétisme prendront place au niveau de la plaine de jeux actuellement existante.

Deux bâtiments neufs seront construits avec un objectif d'excellence environnementale afin d'accueillir des vestiaires, des bureaux, des salles de réunion, des espaces réceptifs, des locaux administratifs, et deux salles de musculation. Ces dispositions répondront aux besoins du Département, de la Fédération Française de Hockey et de son Centre National d'Entraînement, des publics scolaires et universitaires, des associations et des clubs sportifs, notamment du Racing Club de France Football 92 et du Racing Club de France Rugby.

Par ailleurs, la tribune historique du Stade départemental sera mise aux normes tandis que la tribune « métallique » du terrain d'honneur, les tribunes des virages Nord et Sud et le gymnase Loury, situé en bordure Est du terrain olympique, seront démolis. Le terrain olympique attenant à la tribune historique sera quant à lui refait, ainsi que son éclairage.

Les autres sites olympiques dans les Hauts-de-Seine

Plusieurs autres équipements des Hauts-de-Seine participeront aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ainsi, Paris La Défense Arena a été choisi comme site Olympique de Paris 2024 pour les épreuves de gymnastique et de trampoline.

Des sites des Hauts-de-Seine ont également été retenus comme sites d'entraînement :

- Le gymnase Assia El Hannouni à Asnières-sur-Seine (volley-ball),
- Le gymnase Laura Flessel à Asnières-sur-Seine (volley-ball),
- Le gymnase Pierre Brossolette à Villeneuve-la-Garenne (handball),
- La piscine olympique de Colombes (natation).

Contact presse

Marion Debain

01 47 29 36 69

mdebain@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr